



ANNEE 2020

PRINCIPALES ACTIVITES DE L'ANNEE

UN PROGRAMME 2019/2021 EN COURS

La Rue de l'avenir avait fixé en janvier 2019 les axes de travail d'un programme 2019/2021 autour des questions

- **Du bien être en ville** (la marche, les personnes vulnérables, la civilité, la qualité de l'air),
- **Des évolutions en cours** (les nouveaux systèmes de mobilité, la gestion du stationnement, les mutations de l'espace public)
- **Des territoires peu denses** (périphéries urbaines, petites villes, villages) avec sur ce dernier thème plusieurs sujets : limitation des vitesses, organisation de la mobilité et place des modes actifs.

2020 ELECTIONS MUNICIPALES ET CRISE SANITAIRE

En 2020 les élections municipales nous ont amené à décliner et à expliciter notre programme au niveau local à savoir la réduction de la circulation motorisée et de sa vitesse, les zones et la ville à 30km/h, les zones de rencontre, le développement des modes actifs (marche et vélo) et la qualité des espaces publics.

La crise sanitaire nous a obligé à adapter nos actions et à renouveler notre réflexion compte-tenu des contraintes imposées et des bouleversements qui en ont résulté tout particulièrement dans le domaine des mobilités et de l'espace public.

NAISSANCE D'UNE DYNAMIQUE POUR LA MARCHÉ

Le thème du conseil d'administration du 1^{er} février 2020 qui a été consacré à la marche avec la présence de l'association 60 millions de piétons, du comité de Paris de la Fédération Française de Randonnée et d'un représentant du Cerema a permis d'amorcer une dynamique qui s'est développée tout au long de l'année avec :

- Une inscription dans la campagne électorale de la situation faite aux piétons en soulignant l'intérêt de la marche sur le plan écologique, de la vitalité urbaine et de la santé publique
- La création en juin avec les deux associations déjà citées du collectif « [Place aux piétons](#) » qui a publié un manifeste et un programme
- La prise en compte de la marche dans les aménagements temporaires grâce aux démarches faites par le collectif auprès des pouvoirs publics et à la concertation fructueuse animée par le CEREMA pour la réalisation d'un guide des aménagements provisoires pour les piétons.

- Une couverture conséquente par les médias (presse écrite, newsletters, radio, télévisuelle...) de cette thématique.
- Le lancement à l'initiative de la Fédération française de la Randonnée en lien avec 60 millions de piétons et Rue de l'avenir du [Baromètre des villes marchables](#) en décembre 2020 avec en parallèle une enquête qualitative menée par Rue de l'avenir.

RUES AUX ENFANTS RUES POUR TOUS : DES REALISATIONS MALGRE LA CRISE SANITAIRE

L'action du collectif Rues aux enfants rues pour tous pour la mise en place du 3^{ème} appel à projet lancé en novembre 2019 s'est poursuivie avec des comités de validation qui se sont tenus en visioconférences soit au niveau national soit en fonction de l'existence d'un groupe d'appui au niveau régional. Sur 74 dossiers reçus, 60 ont été retenus lors d'un premier examen et une vingtaine de réalisations ont eu lieu malgré la crise sanitaire. De nombreux regroupements de porteurs de projet, ainsi que des formations, ont été organisés en présentiel et majoritairement à l'aide de visioconférences. [Situation en 2020 et perspectives](#)

UNE VIE ASSOCIATIVE ACTIVE PRESERVEE

Il a été possible en 2020 d'assurer :

- La tenue de notre Assemblée Générale en 2 visioconférences avec le 13 juin la partie administrative et le 14 novembre également en visioconférence une réunion d'échanges avec les adhérents ouverte par une intervention de Paul Lecroart Urbaniste senior à L'Institut Paris Région, sur le thème « Quel bilan des effets de la crise sanitaire sur les mobilités ? ». Cette rencontre du 14 novembre a été également l'occasion d'un travail important de synthèse sur les constats et les enseignements liés aux élections municipales et à la crise sanitaire à la suite de l'exploitation des questionnaires remplis par 29 correspondants locaux.
- La diffusion de nos bulletins trimestriels et l'actualisation de notre site internet avec, en particulier, la veille intitulée « mobilités d'après articles et réflexions » et différents articles sur la réglementation,
- La publication de différentes fiches : « [Ecomobilité scolaire](#) », « [Participation des enfants et des jeunes à l'aménagement de la ville](#) » et « [Modes actifs et déconfinement](#) ».

Enfin, compte tenu du contexte sanitaire, les mois d'automne ont été consacrés à faire le point sur les besoins et les attentes de nos correspondant(e)s « Rue de l'avenir » afin d'améliorer l'organisation, le fonctionnement et la communication de ce réseau essentiel à la vie de l'association et à lancer une campagne d'adhésions en direction des villes et des communautés de communes.

Notre site : www.ruedelavenir.com

Courriel : infosrda@ruedelavenir.com

Twitter : @ruedelavenir

Facebook : www.facebook.com/ruedelavenir.france

Adresse postale : C/O MVAC 14, BAL 27, 22 rue Deparcieux 75 014 Paris